

Approbation n° 21-061 du 8 mars 2021

Société : CAISSES LOCALES AFFILIEES A LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA REUNION

Prospectus approuvé en vue des émissions par offre au public de parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 1,53 € pour un montant maximum d'émissions de 15.000.000 €.

Nota :

Le prospectus incorpore par référence :

- les amendements au document d'enregistrement universel de Crédit Agricole SA déposés le 3 avril 2020 sous le n° D. 20-0168-A01 et le 11 août 2020 sous le n° D. 20-0168-A03,
- le communiqué de presse de Crédit Agricole SA du 11 février 2021, annonçant les résultats du 4^{ème} trimestre 2020 et les résultats annuels de l'exercice 2020,
- pour les exercices 2018 et 2019 :
 - le rapport de gestion de la Caisse Régionale,
 - les comptes annuels et consolidés de la Caisse Régionale,
 - les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés,
 - le rapport sur les facteurs de risques,
- pour le 1^{er} semestre 2020 :
 - les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2020 de la Caisse Régionale,
 - le rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2020 de la Caisse Régionale.